

SÉCURITÉ OPÉRÉE SOC SANTÉ MUTUALISÉ

Renforcer, optimiser et industrialiser la sécurité des systèmes d'information hospitaliers par l'exploitation de solutions opérées.

Avantage

Le premier marché national de sécurité opérée dédié à la santé.

Titulaires

ADVENS

Contact :

Frédéric Descamps
03 20 68 41 81

frederic.descamps@advens.fr



SPIE

Contact :

Nicolas Briançon
01.41.46.76.18

nicolas.briancon@spie.com



Moyen d'accès

Pour faire une demande d'adhésion au marché (sans aucun engagement), rendez-vous sur le portail C.A.I.H. :

<https://portail.caih-sante.org>

Durée du marché



4 ans

18 juillet 2019 au 17 juillet 2023
reconductible 1 fois

Descriptif du marché

MARCHE ACTIF

Ce marché propose une vision novatrice de la CyberSécurité pour simplifier le quotidien de nos adhérents :

- En proposant une CyberSécurité « All inclusive as a Service », qui répond aux points de contrôle exigés par les différentes réglementations. Par exemple, il vise à la satisfaction :
 - Des mesures de sécurité du chapitre 4.2 du référentiel de certification des Hébergeurs de données de santé ;
 - Des règles de sécurité relatives à la sécurité des réseaux et systèmes d'information des opérateurs de services essentiels et fournisseurs de services numérique ;
 - Des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans l'Union Européenne (loi n°2018-133 du 26 février 2018).
- En proposant d'industrialiser le management des systèmes de protection de nos adhérents grâce à un Centre Opérationnel de Sécurité (SOC) mutualisé opéré permettant :
 - de détecter les comportements déviants (postes et serveurs),
 - d'être proactif sur les incidents et les traiter au plus tôt.



Les points forts

- Un service adapté à tout type de structure et à tout type de SI : I.T, Biomédical et Industriel.
- Une sécurité innovante avec le tout premier SOC-Santé Mutualisé pour un maximum de sécurité adapté aux contraintes budgétaires.
- Une prise d'empreinte construite autour du référentiel de l'ANSSI.
- 3 niveaux de services pour satisfaire à toutes les exigences.
- Un cout lisible, exprimé "tout inclus", qui comprend l'étude, l'intégration, le déploiement et la maintenance des services souscrits par l'adhérent.



Des experts hospitaliers

Ce marché a été élaboré par les experts hospitaliers de la CAIH des Hospices Civils de Lyon, du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, et avec l'appui du service du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité.



Descriptif

Lot 1 : Fourniture de services de protection des systèmes d'information.

17 unités d'œuvres pour une couverture du système d'information à 360° sur 6 axes :

- Protection des postes de travail, serveurs et terminaux mobiles,
- Protection des données (Chiffrement, Gestion des Droits Numériques)
- Protection des flux applicatifs,
- Contrôle des accès,
- Protection périmétrique : Sécurisation des accès sensibles Protection du service de messagerie et d'internet, filtrage de contenus, Prévention / Protection contre les intrusions et sur les fuites de données, Protection des actifs contre les consultations, modifications et partages inappropriés.
- Consolidation des traces

Lot 2 : Fourniture de Services constitutifs d'un centre de contrôle de la sécurité.

Industrialiser le management des systèmes de protection des établissements de santé et les orienter vers un **Centre Opérationnel de Sécurité Mutualisé (SOC)**.

Un service qui capitalise sur l'existant ou, le cas échéant, met en place les briques de sécurité manquantes.

Opérer durablement la sécurité opérationnelle sur les six axes suivants :

- Analyse de la menace.
- Identification des vulnérabilités des systèmes et outils existants.
- Recherche et qualification des attaques en cours.
- Définition des mesures de réponse aux attaques.
- Application des mesures correctrices urgentes.
- Fourniture d'indicateurs de pilotage de la sécurité.



Bon usage

Un marché qui se veut :

- **Stratégique** : intégrer un SOC santé mutualisé, c'est adopter une stratégie de défense collective face aux menaces.
- **Agnostique** : un marché basé sur la définition d'un niveau de service et pas sur une technologie en particulier.
- **Suffisant** : proposer une offre sur mesure pour s'assurer de satisfaire le juste besoin des adhérents.

Pratique :

- Ce marché n'inclut aucune acquisition, ni de logiciel, ni de matériel, le service est facturé sous forme d'abonnement.



Nous rejoindre

Vous êtes éligible à la CAIH ?

Ce marché est accessible à n'importe quel moment. Connectez-vous sur le portail de la CAIH : <https://portail.caih-sante.org>

Pour contacter la CAIH :

Téléphone : 04 81 07 01 55

Mail : caih@caih-sante.org



Informations auprès du coordonnateur du marché de la CAIH :



Régis KAMINSKI, Acheteur C.A.I.H

Tel. 04 81 16 00 62

Email : regis.kaminski@caih-sante.org